



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 15 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 8 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRE, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme COTTON avait donné procuration à M. Riant.

Secrétaire de séance : Madame Chrystèle DABET

**D 2026-053 : REGIE MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE ROMAIN ROLLAND :
FIXATION TARIFS AFFICHES**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération de création de la régie de recettes au Musée d'art et d'histoire Romain Rolland,

Considérant la nécessité de modifier et d'ajouter de nouveaux tarifs pour la boutique,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'intégrer à la boutique du musée l'affiche de l'exposition temporaire *Le réalisme magique* de Lukáš Kándl de format A2 au tarif de 6 euros.
- **DECIDE** de modifier le tarif de l'affiche *Vente de Papeterie* de Charles Loupot à 4 euros.
- **ACCEPTE** d'intégrer ces tarifs à la régie de recettes du Musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations,
Le Maire,

